



Syndicat Indépendant  
de la Préfecture de Police

Paris le 07 octobre 2024

Les JOP 24 sont terminés et les agents des administrations parisiennes de la PP ont activement participé à la réussite de la logistique mise en place par l'état-major de la préfecture de police.

Les représentants du SIPP UNSA ont été présents, tout l'été, sur les plots logistiques, et ont pu constater l'enthousiasme des volontaires, ce qui n'était pas gagné au départ.

**Tous les volontaires percevront la prime JOP au mois de décembre.**

Le SIPP UNSA se félicite d'avoir informé les agents des niveaux de prime dès le mois d'avril et des conditions requises afin qu'ils puissent postuler en toute connaissance de cause.

Le SIPP UNSA a d'ailleurs demandé, directement à Monsieur le Préfet que les agents, auxquels les missions de QR code avaient été confiés, perçoivent également la prime de 1600€ alors que ce n'était pas prévu au départ.

Le SIPP UNSA a également demandé que les ATE qui ont travaillé les WE pendant les JOP perçoivent la prime de 1900€.

Aujourd'hui la vie de la PP reprend son cours et d'autres revendications vont être remises sur la table :

I.S.S. : La demande a été faite à la Ville de Paris. Nous avons toutes les raisons d'être optimistes. Toutefois, les conditions ne seront pas les mêmes que pour l'état mais, l'essentiel est d'obtenir une prime.

Primes JOP : Les listes sont en cours d'élaboration par les directions. Elles seront contrôlées. Nous avons insisté sur le fait que nous espérons que chacun soit bien indemnisé à la hauteur de son engagement. Nous restons vigilants.

Report des congés 2024 : La date de report est fixée au 31 janvier 2025. Nous avons demandé la date du 31 mars 2025, mais cela n'est légalement pas possible.

Le SIPP continue de vous informer régulièrement et reste à votre disposition.

**L'Equipe du SIPP**